

# La voirie diagnostiquée

**INTERVIEW** Claude Lafargue, maire de Saint-Avit, est le 2<sup>e</sup> vice-président du Marsan Agglomération en charge de la voirie depuis 2009. Il a suivi le dossier voirie de près et l'a vu évoluer.



*Un diagnostic voirie a été réalisé en 2010, vous l'avez suivi de bout en bout, quel est l'intérêt d'une telle démarche ?*

*C'est une démarche innovante que peu de collectivités ont réalisé à ce jour. Elle a duré 7 mois et a coûté 230 000 € à l'agglomération. Cette reconnaissance complète de notre patrimoine était indispensable pour engager une politique voirie digne de ce nom. Cela nous a permis de répertorier et de classer l'état de notre voirie en catégories - qui vont du mauvais au bon - et de définir un programme pluriannuel de travaux.*

*Le bilan vous a-t-il surpris ?*

*Nous étions conscients de la situation, on voyait bien que l'état de notre voirie se détériorait, mais de là à pouvoir estimer le volume des interventions et surtout des budgets à prévoir.... Cette démarche a eu le mérite de figer les choses. Ainsi, en 2010, 23% de notre voirie était en mauvais état. De par sa précision et l'étendue de son analyse, ce diagnostic nous a permis d'intervenir sans tarder. Depuis, nous nous appuyons au quotidien sur ce document pour mener à bien notre politique de voirie.*

*Quels ont été les effets de ce diagnostic sur la répartition des*

*enveloppes budgétaires voirie ?*

*Nous avons d'abord paré au plus urgent et lancé des travaux sur les tronçons de voirie considérés en "mauvais état". Une opération*

***Nous avons d'abord paré au plus urgent et lancé des travaux sur les tronçons de voirie considérés en "mauvais état". Une opération qui s'étale sur 4 ans (2011-2014).***

*qui s'étale sur 4 ans (2011-2014). Les interventions sur la voirie diagnostiquée comme "plutôt mauvaise" ont ensuite été programmées. Enfin, la voirie classée en "plutôt bon" état est régulièrement surveillée par les services de l'Agglomération. Au total, une remise en état de tout le patrimoine*

*voirie du Marsan coûterait 20 M€ pour la voirie et 8,5 M€ pour les trottoirs. On comprend mieux pourquoi il fallait hiérarchiser les priorités !*

## Question à ...

**Franck Michaud,**  
Directeur des Services  
Techniques et de l'Aménagement

*Pouvez-vous nous expliquer quelles sont les principales fonctions de la Direction des services techniques et de l'aménagement ?*

Le Marsan Agglo est gestionnaire du domaine public de voirie pour les 18 communes de l'Agglomération depuis 2003. Notre premier métier consiste à gérer ce patrimoine constitué de 550 km de voirie, sans compter les trottoirs. Cette gestion consiste à mener des travaux d'entretien des routes et trottoirs et à assurer une coordination efficace des travaux en tenant compte des réseaux sous la voirie : réseaux d'eau, de gaz, d'électricité... Pour ce faire, nous sommes en relation constante avec tous les partenaires qui gèrent ces réseaux car tout doit être fait dans des conditions de sécurité optimales. Cette collaboration étant fondamentale, nous avons donc décidé d'instaurer un règlement de voirie (voir Page IV). Notre second métier est d'aménager, soit comme maître d'ouvrage ou maître d'œuvre. À titre d'exemple, nous intervenons sur tous les grands chantiers structurants du Marsan : entrées d'agglomération, aménagement des bourgs...